



Centre Hospitalier de Saint-Denis

# Livret d'accueil de l'EHPAD

**du Centre Hospitalier de Saint-Denis**



**Hôpital Casanova 2014**



# Centre Hospitalier de Saint-Denis Hôpital Casanova

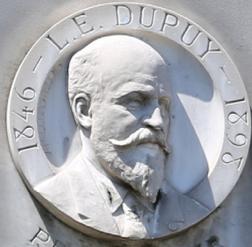


- Unité de Soins Palliatifs (U.S.P.)
- Direction
- Pavillon des amis
- Admissions
- Médecine Physique et de Réadaptation - (service)
- Unité Cognitive-Comportementale (U.C.C.)
- E.H.P.A.D.
- Centre Départemental de Dépistage et Prévention Sanitaire
- Lingerie
- Soins de suite Gériatriques - (unip)
- Hôpitaux de Jour
- Unités de Soins Longue Durée
- Court Séjour Gériatrique
- Hospitalisation de Médecine Physique et de Réadaptation

# Sommaire

Mot d'accueil	5
La localisation	6
L'environnement	6
Les Locaux	7
Votre chambre	8
La restauration	9
Le linge	10
Les activités et loisirs	11
La coiffure	12
Les visites	13
Le culte	14
Les soins	14
Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)	15
Coordonnées utiles	15
• <b>Pôle Gériatrie</b>	<b>15</b>
• <b>EHPAD</b>	<b>15</b>
Accès :	16
Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante	

OFFERT PAR  
ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE ST DENIS  
PRÉSIDENT M<sup>r</sup> ABEL NALINE



PROFESSEUR  
MÉDECIN CHEF DE L'HÔPITAL DE ST DENIS  
1875 - 1923



PRÉSIDENT  
MÉDECIN CHEF DE L'HÔPITAL DE ST DENIS  
1888 - 1912



SECÉTAIRE  
MÉDECIN CHEF DE L'HÔPITAL DE ST DENIS  
1892 - 1905

LESTOBOIS  
SCULPTEUR  
1914



# Mot d'accueil

Madame, Monsieur,

Ce livret d'accueil a été réalisé pour vous permettre dès votre arrivée, de faire connaissance et de disposer de toutes les informations qui vous seront utiles pour votre séjour à l'EHPAD Casanova.

L'EHPAD Casanova est intégré au Centre hospitalier de Saint Denis et à ce titre, dispose de toute la logistique et les moyens techniques et humains d'un des plus importants hôpitaux de Seine Saint Denis.

L'EHPAD est aussi un établissement médico-social qui propose et met en œuvre pour chaque résidant un projet de vie individualisé, en favorisant son expression et la satisfaction de ses attentes. Il est un vrai lieu de vie qui s'est donné pour mission générale d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne en maintenant le plus haut niveau d'autonomie possible.

Ce livret d'accueil vous présente les prestations essentielles qui feront la qualité de votre séjour : l'environnement, les locaux, votre chambre, la restauration, l'entretien du linge, les activités et loisirs, les soins, le service de la coiffure ainsi que les moyens pour vous exprimer, vous et votre famille, ainsi que les coordonnées de vos interlocuteurs.

La direction de l'EHPAD, les cadres et tous les personnels sont à votre écoute et à votre service pour vous offrir un séjour de bien-être et de projets.

Yolande Di Natale  
Directrice Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right.

## La localisation

Géographiquement, l'EHPAD est situé sur le site de l'hôpital Casanova, distant de l'hôpital Delafontaine de 800 mètres, sur la commune de Saint Denis.

L'EHPAD bénéficie d'une situation privilégiée en termes d'accès. La proximité de la station de métro « Porte de Paris » (ligne 13), de nombreux arrêts de bus (bus 170, 157, 255 et 177), l'autoroute A1 et la présence d'un très grand parking autour de l'EHPAD lui procurent une grande accessibilité.

Les grilles extérieures de l'hôpital Casanova sont fermées de 22h à 6h, et sont surveillées à distance par les agents de sécurité de l'hôpital Delafontaine.

## L'environnement

L'EHPAD Casanova fait partie du pôle Gériatrie du Centre hospitalier de Saint Denis. Il est composé de services d'hospitalisation et de services ambulatoires et construit sur une logique de filière.

Vous êtes assuré de bénéficier si nécessaire, de services de soins et de professionnels spécialisés en gériatrie, sur place et immédiatement. En fonction de votre état de santé, vous serez pris en charge dans les différentes structures du pôle, vous assurant en interne un vrai parcours sécurisé et fluide.

L'EHPAD Casanova dispose de professionnels nombreux et variés, médecin gériatre, infirmières, aides-soignantes, agents médico-psychologiques, agents de services hospitaliers, psychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute sans oublier la coiffeuse et les personnels d'animation.

L'EHPAD accueille aussi ponctuellement des étudiants infirmiers et aides soignants, des intérimaires et des vacataires.

L'ensemble de l'équipe infirmiers / aides soignantes travaillent sur les trois étages par roulement, il n'y a pas de personnel attiré par étage.

# Les Locaux

En 2006, la Maison de retraite de l'hôpital Casanova a été transformée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) avec une capacité de 75 lits.

L'EHPAD est accessible depuis la rue couverte qui relie les bâtiments et services de l'hôpital Casanova. Au rez de chaussée, l'EHPAD dispose d'une vaste salle à manger aménageable en salle de spectacle grâce à des rails au plafond. Cette salle fait aussi office de salle de détente et de jeux pour les résidents et le service animation y expose les photos prises lors des animations.



L'EHPAD comporte 65 chambres à 1 lit (de 16 à 20 m<sup>2</sup>) et 5 chambres à 2 lits (de 22 à 25 m<sup>2</sup>). Dans chaque chambre, est intégré un cabinet de toilette avec sanitaire, lavabo et douche.



L'EHPAD se compose d'un rez de chaussée de 20 lits, d'un premier étage de 30 lits et d'un second étage de 25 lits.

Chaque étage est structuré de la même façon autour d'une salle polyvalente « à vivre ». Cet espace vous permet de rencontrer les autres résidents, de prendre vos repas, de regarder la télévision et de

recevoir vos visiteurs et votre famille.

L'EHPAD est entouré d'un vaste parc et de plusieurs parkings. Récemment, une porte donnant accès au Parc de la Légion d'Honneur a été créée. Cet accès vous permettra de vous promener dans ce magnifique espace vert de plusieurs hectares avec les animateurs.

Vous pouvez aller et venir en toute liberté dans les étages et dans la salle à manger, sortir dans la rue couverte du bâtiment Casanova, ou sortir dans le parc de l'hôpital. Si vous désirez sortir de l'hôpital, il vous est demandé de prévenir la cadre de santé afin d'éviter toute recherche inutile en cas d'absence constatée.

## Votre chambre

Votre chambre est un espace privatif, vous êtes « chez vous » dans votre chambre. Le personnel frappe à la porte avant d'entrer et attend que vous l'invitiez à entrer.



L'équipement mobilier est le suivant : un lit médicalisé à matelas à mémoire de forme, une table de nuit, un fauteuil, une table et une armoire penderie ou une commode.

Vous pouvez installer du petit mobilier personnel et des appareils électriques (frigos), toujours avec l'accord du cadre de santé

de l'EHPAD et sous réserve des règles de sécurité électrique et incendie du bâtiment.

Chaque chambre est équipée d'un bloc sanitaire complet (salle d'eau comportant une douche, un lavabo et des toilettes), d'un système d'appel « sonnette-alarme » et d'un ventilateur mural.

Vous pouvez amener votre télévision et faire transférer dans votre chambre votre ligne téléphonique de votre domicile. Seuls l'abonnement téléphonique, les communications ainsi que la redevance sont à votre charge. Pour bénéficier de cette prestation, vous devez vous adresser au cadre de santé.

En résumé, vous pouvez décorer et personnaliser votre chambre selon vos goûts, toujours dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène. Sur la porte de votre chambre, coté intérieur, vous trouverez les coordonnées des principaux responsables de l'EHPAD : le chef du pôle Gériatrie, le médecin de l'EHPAD, la cadre supérieur de santé et la cadre de santé ainsi que le secrétaire de l'EHPAD. Ce sont vos interlocuteurs, n'hésitez pas à faire appel à eux.

**Par mesure de sécurité il est interdit de fumer dans les chambres**

## La restauration

L'hôpital Delafontaine dispose d'une cuisine centrale dirigée par un ingénieur en production culinaire. Les repas sont en provenance de cette cuisine centrale et sont remis en température dans des chariots prévus à cet effet.

Le petit déjeuner est servi à partir de 8h00, le déjeuner à partir de 12h00 et le dîner à 18h00.

Les repas sont pris dans les salles à manger de chaque étage. Un goûter à 16h00 et une collation de nuit vous sont également proposés.

Les régimes alimentaires prescrits par le médecin sont pris en compte, en lien avec la diététicienne.

Une commission des menus se réunit régulièrement et se prononce sur la variété et la qualité gustative des menus.

A certaines occasions (Noël, Pâques, anniversaires) des repas de fête sont servis.



# Le linge

Le linge domestique (draps, serviettes) est fourni et entretenu par l'établissement.

Le linge personnel n'est pas fourni et doit être identifié. Chaque vêtement est marqué à votre nom et prénom. Son entretien est réalisé en interne par trois agents de blanchisserie de l'hôpital Casanova. Le retour du linge est rapide et soigné (2 jours en général).

Dès votre admission, vous devez prévoir un trousseau. Celui-ci doit être suffisant pour vous assurer de disposer à tout moment de vêtements propres et en nombre.

Nous vous recommandons de disposer au minimum de :

- 7 slips
- 7 paires de chaussettes
- 5 pantalons ou robes ou jupes
- 3 chemises de nuit ou pyjamas
- 3 gilets
- 5 chemises ou polos
- 1 robe de chambre
- 2 paires de chaussons
- 2 paires de chaussures.

A votre entrée, ce trousseau fera l'objet d'un inventaire signé par vous même et la cadre de santé.

En cas de besoin, la cadre de santé fera des demandes de nouveaux vêtements auprès de votre famille.



## Les activités et loisirs

Vous venez d'arriver à l'EHPAD Casanova. Dans quelques jours, une responsable du service d'animation viendra vous rencontrer pour collecter vos attentes en matière d'activités et de loisirs. Elle vous présentera le fonctionnement du service ainsi que toutes les activités proposées. Vous pourrez y participer selon votre libre choix.

Le service animation dispose d'un « Pavillon des amis », très grande salle polyvalente de 320 m<sup>2</sup> avec une cuisine ouverte équipée et d'une bibliothèque qui sert de lieu d'activités, d'animations pour les résidents. Ce bâtiment extérieur est distant de quelques mètres de l'EHPAD et du pôle Gériatrie accessible à pied ou avec l'aide d'un brancardier.



Les animations qui vous sont proposées sont variées et nombreuses : revue de presse, peinture, mosaïque, chant, écoute musicale, cinéma, jardinage et plantation, ... Une fois par mois, les anniversaires sont fêtés avec une animation musicale. Toutes les fêtes calendaires sont fêtées. Une fois par semaine, l'équipe d'animation prépare un repas gourmand pour une quinzaine de résidents.

Un partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres permet à 25 résidents, de préférence ceux n'ayant ni visites ni familles, d'assister une fois par mois à un repas-spectacle dans un des restaurants de l'association.

Le planning hebdomadaire des animations est affiché le premier jour de la semaine ainsi que les diverses affiches événementielles à chaque étage de l'EHPAD (cinéma, spectacle, sorties, repas).





## La coiffure

Un salon de coiffure est présent dans la rue couverte de l'hôpital Casanova et accueille les résidents du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00. Une coiffeuse professionnelle collecte les demandes de rendez-vous le vendredi après-midi et élabore le planning de la semaine suivante. La coiffeuse peut se déplacer dans votre chambre si votre état l'exige.

Ce service de coiffure fait partie des prestations offertes par l'établissement et est inclus dans le prix de journée.



## Les visites

Lieu de vie par excellence, l'EHPAD encourage les visites des familles et des visiteurs.

Vous pouvez recevoir des visites soit dans votre chambre, soit dans les locaux communs dans le respect de la tranquillité des autres résidents. Les soins apportés aux résidents et l'entretien des locaux étant plus particulièrement assurés dans la matinée, il est préférable que les visites aient lieu plutôt dans l'après-midi et avant 20h00.

Des bénévoles agréés par l'EHPAD sont également présents et vous pouvez les contacter si vous en ressentez le désir. Il vous suffit de vous adresser aux agents du service animation, dont dépendent ces bénévoles.

## Le culte

Vous êtes libre de participer à l'exercice du culte de votre choix.

Les coordonnées des représentants des cultes catholique et musulman sont affichées dans le panneau d'information de l'EHPAD.

Dans la grande salle à manger de l'EHPAD, il y a une messe le deuxième jeudi du mois, célébrée par un prêtre de la Basilique de Saint Denis.

A l'hôpital Delafontaine, un imam assure un accueil sous forme de permanence tous les matins et un aumônier catholique tous les après-midi.

## Les soins

La coordination des soins est assurée par un médecin gériatre coordonnateur.

Les soins quotidiens sont assurés jour et nuit par une équipe infirmière et aide-soignante.

L'EHPAD étant intégré au pôle de Gériatrie du Centre Hospitalier, ses résidents sont assurés d'une présence médicale sur site 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ainsi qu'un accès sans délai au plateau technique de l'hôpital.

Il existe une permanence pharmaceutique au sein de l'établissement.

Interviennent quotidiennement au sein de l'EHPAD des professionnels de la rééducation (ergothérapeute, kinésithérapeute) et une psychologue.



# Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Institué par le décret du 25 mars 2004, le Conseil de la vie sociale est une instance consultative de participation des représentants des résidents et de leurs familles, de représentants du personnel et de ceux de l'organisme gestionnaire.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et animations, les travaux et les locaux, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants.

Le CVS se réunit au moins trois fois par an, les membres sont élus pour trois ans et le compte rendu rédigé par le secrétaire de séance est affiché dans le panneau d'information de l'EHPAD.

Nous vous invitons à participer activement à la vie institutionnelle de l'EHPAD, à donner votre avis et à formuler des propositions d'améliorations. Nous invitons également votre famille à s'investir dans le fonctionnement de l'EHPAD.

## Coordonnées utiles

### Pôle Gériatrie

Accueil général : 01 42 35 61 40 (demandez le poste désiré)

Médecin gériatre Chef de pôle : Dr Olivier Riou - poste 6194

Cadre supérieur de santé : Valérie Bilous - poste 6170 / 2167

Cadre administratif : Sylvie Méninat - poste 6088 / 3011

### EHPAD

Accueil général : 01 42 35 61 40 (demandez le poste désiré)

Médecin gériatre Praticien responsable : Dr Fatma-Zohra Mostefai - poste 6941

Cadre de santé : Martine Saint-Jean - poste 6169 / 2166

Secrétariat : Aimée Ngando Dicka – poste 6398, Corinne Fromage – poste 6088



## Accès :

- **métro ligne 13**, arrêt Porte de Paris
- **bus 170**, arrêt Daniëlle Casanova
- **RER D**, arrêt Gare Saint-Denis, puis bus 157, 177, 255, arrêt Porte de Paris
- **voiture**, accès par l'autoroute A1, sortie no 2 (Saint-Denis, La Courneuve), puis direction Porte de Paris, parking visiteurs à l'intérieur de l'établissement

# Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

## 1. Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

## 2. Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.

## 3. Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

## 4. Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

## 5. Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

## 6. Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

## 7. Liberté d'expression et liberté de

conscience Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux

activités religieuses et philosophiques de son choix.

## 8. Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

## 9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

## 10. Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

## 11. Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

## 12. La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

## 13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

## 14. L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

## FNG

Fondation Nationale de Gérontologie  
49, rue Mirabeau – 75016 PARIS  
Tel : 01 55 74 67 00 – www.fng.fr







Centre Hospitalier de **Saint-Denis**

2, rue du Docteur Delafontaine  
93200 Saint-Denis

[www.ch-stdenis.fr](http://www.ch-stdenis.fr)

Tél. : 01 42 35 61 40 (standard)

Facebook : Hôpital Delafontaine (page officielle)